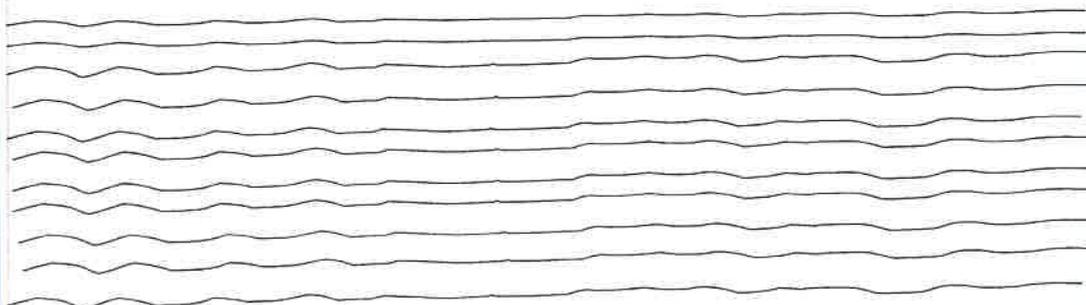




**L'ISLE** *Info*



## ***Mot du Président du Conseil communal***

Chers habitantes et habitants de la Commune de L'Isle,

Par ces quelques mots, je voudrais vous transmettre des nouvelles de votre Conseil Communal.

Etant déjà arrivé au terme de la moitié de la législature en cours, l'entier du quota des membres suppléants sera épuisé en fin d'année. Cela montre qu'il y a beaucoup de mouvements au sein de la population.

Les relations que nous entretenons avec la Municipalité sont excellentes. Ce n'est qu'avec de bonnes conditions de travail et de confiance, que nos mandats respectifs peuvent s'effectuer correctement.

Les commissions effectuent leurs tâches avec respect, dignité et assurément avec beaucoup de plaisir.

J'en profite pour remercier tous les membres de nos Autorités Communales.

Je vous rappelle que les membres du Conseil Communal peuvent être interpellés par tous les habitants de notre Commune; vous nous avez élus pour vous représenter au sein de vos Autorités.

Nos séances sont publiques; venez nombreux assister à nos débats !

Un petit bémol qui sera très certainement modifié et adapté dans un proche avenir par nos Autorités cantonales, je veux parler de la très faible fréquentation au bureau des votations et la tendance à la baisse concernant le taux de participation.

Je vous invite, même si certains objets sont difficiles à comprendre et parfois peu intéressants, à vous renseigner et surtout à participer aux votations et aux élections.

Cela pour notre avenir et surtout pour celui de notre relève.

J'aimerais également remercier toutes les personnes qui se dévouent pour la bonne marche de notre Commune, soit les Autorités, le personnel communal et toutes les petites mains pas forcément visibles.

Pour conclure, je vous souhaite à vous tous Chers habitantes et habitants de L'Isle, mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et surtout une bonne Santé.

Le Président du Conseil Communal,

**Jürg Hostettler**



L'Isle, le 27 novembre 2018

CONSEIL COMMUNAL  
DE  
1148 L'ISLE

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

D'entente avec la Municipalité, le Bureau du Conseil communal vous convoque à une assemblée fixée au **mardi 4 décembre 2018, à 19.15 heures**, à la salle du Conseil au Château de L'Isle.

Ordre du jour :

1. Péréquation : présentation par M. Gianni Saitta. Conseiller en stratégie et gestion financières publiques à l'UCV.
2. Statutaire.
3. Préavis 07/2018 : budget 2019.
4. Communications de la Municipalité.
5. Communications du Bureau.
6. Propositions individuelles.

Veuillez agréer, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

Le Président

Le Secrétaire

J. Hostettler  
CONSEIL COMMUNAL  
L'ISLE  
Daniel Pasche

Nous vous rappelons que les débats sont publiques, les citoyennes et citoyens sont cordialement invités à venir écouter.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

---

### **MUNICIPALITE – CONSTITUTION**

Composition de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

**Mme Anne-Lise Rime, Syndique**

#### **Administration générale :**

Aménagement du territoire, archives, autorités, écoles, finances, naturalisation, personnel communal

**M. Jean-Louis Bapst, Vice-Syndic**

#### **Sécurité et social :**

Arcam, cultes, PCi, police, santé publique, service du feu, social, tourisme, transports

**M. Claude Rosat, Municipal**

#### **Patrimoine :**

Bâtiments, citernes, domaines, énergie, forêts, police des constructions

**M. Steve Baudat, Municipal**

#### **Eaux :**

Captages, cours d'eau, culture, eau potable, eaux claires, eaux usées, sociétés locales, step

**M. Eric Hostettler, Municipal**

#### **Voirie et espaces verts :**

Conciergerie, éclairage public, gestion des déchets, parcs & promenades, personnel d'exploitation, parc naturel régional Jura vaudois, routes et améliorations foncières



### **Le service hivernal : une affaire de tous !**

La Municipalité, qui est notamment chargée d'assurer la viabilité des voies de circulation routières et piétonnières sur le territoire de la commune, rappelle qu'en cas de neige abondante et de verglas, les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence. Il appartient donc à chacune et à chacun d'adapter son équipement et son comportement aux conditions de l'état des chaussées et aux règles de sécurité.

### **Assurer un réseau praticable aux heures de pointe :**

Les moyens seront mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau de 6 heures à 22 heures. Au-delà de 22 heures, un service de salage et de déneigement ne sera effectué que dans des conditions particulières de trafic ou de météo (fortes chutes de neige, présence de pluie verglaçante ou autres phénomènes généralisés pouvant mettre gravement en danger l'automobiliste ou les piétons).

\*\*\*\*\*



### **DECHETERIE ET RAMASSAGE DES ORDURES FIN D'ANNEE**

La déchèterie communale sera ouverte le **26 décembre 2018** et fermée le **2 janvier 2019**.

Le ramassage des sacs taxés se fera le mercredi **26 décembre 2018** et le jeudi **3 janvier 2019**.

\*\*\*\*\*



### **SAPINS DE NOËL**

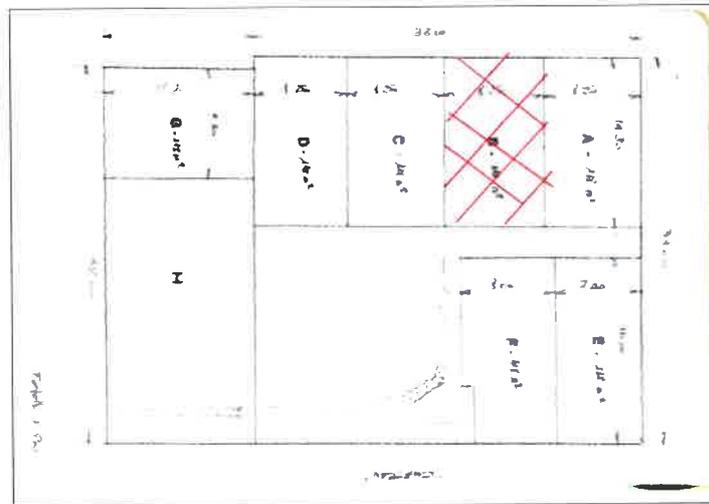


La distribution gratuite à chaque ménage des sapins de Noël aura lieu  
le **samedi 15 décembre de 10h00 à 11h30** à Baseco.  
La Municipalité offrira le vin chaud



## JARDINS FAMILIAUX

La Municipalité met en location un jardin communal dès le **1<sup>er</sup> janvier 2019** au prix de CHF 100.- par année.



Il s'agit de la zone B, hachurée sur le plan ci-dessus.

En cas d'intérêt, vous voudrez bien adresser un courrier à l'administration communale jusqu'au **13 décembre 2018**.

\*\*\*\*\*

## Recensement des chiens pour l'impôt 2019

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Contrôle des habitants,

**jusqu'au 31 janvier 2019, au plus tard :**



- a) *Les chiens achetés ou reçus en 2018*
- b) *Les chiens nés en 2018 et restés en leur possession*
- c) *Les chiens morts, vendus ou donnés en 2018*
- d) *Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés dans la commune*

Les chiens déjà recensés en 2018 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office, il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Les propriétaires de chiens qui devront se présenter à l'autorité communale, selon les critères ci-dessus, sont priés d'apporter le passeport ainsi que le document certifiant la mise en place d'une puce électronique permettant l'identification de l'animal.

## Un joli cadeau de Noël

De jolis verres à vin avec l'effigie du **Château** sont à vendre à l'administration communale au prix de **CHF 30.- les 6 verres**



\*\*\*\*\*

Chaque année, l'automne arrivé, on assiste à une recrudescence des cambriolages dits « du crépuscule ». La nuit tombe rapidement ce qui permet aux cambrioleurs d'identifier en quelques instants quelles habitations sont vides et d'exécuter leurs méfaits, couverts par l'obscurité. Bien que les moyens préventifs soient nombreux, le conseil clé est de simuler une présence.



- En automne et en hiver, pensez à programmer les lumières avec une minuterie
- Mettez vos valeurs à l'abri
- Signalez tout comportement ou bruits suspects et informez immédiatement la police au 117.

Bien que, dans le Canton de Vaud, la tendance des cambriolages est à la baisse depuis plusieurs années, il convient de maintenir les différentes mesures préventives car cette tendance ne fait qu'établir l'utilité de ces mesures.



**ForêtSuisse**

Association des propriétaires forestiers

## **Les sapins de Noël suisses sont superbes malgré la sécheresse**

*Choisir un sapin, le rapporter à la maison, le décorer en famille: c'est une tradition chère à beaucoup d'entre nous. Plus d'un million d'arbres de Noël égalaient chaque année le salon des ménages suisses. Mais où les a-t-on prélevés? Cela menace-t-il les forêts? Pas du tout! Il y a même de bonnes raisons de choisir un sapin de Noël du pays et même, pourquoi pas, de votre propre commune.*

L'été chaud et sec a fait souffrir une partie des arbres forestiers. Il est donc normal que bien des gens se soient fait du souci pour leur sapin de Noël. Il ne faut pas, explique Philipp Gut, de la Communauté d'intérêt IG Suisse Christbaum : «Les sapins de Noël sont magnifiques cette année, malgré la sécheresse. Les pluies d'automne garantissent la fraîcheur nécessaire ». La croissance des sapins s'étend sur huit à dix ans: leur qualité ne dépend pas d'une seule saison. Et chaque année, leur nombre est largement suffisant.

### **Un sapin suisse, c'est naturel**

Quelque 40 à 45% des sapins de Noël vendus en Suisse sont de provenance indigène, cultivés par des paysans ou dans des exploitations forestières. Mais la majorité sont importés du Danemark, d'Allemagne et d'autres pays, où les surfaces de plantation beaucoup plus grandes que chez nous permettent des frais de production moins élevés. En revanche, les sapins de Noël de chez nous ont l'avantage d'être produits de façon plus écologique. Dans les cultures bien entretenues des paysans suisses, on utilise beaucoup moins de pesticides et autres substances auxiliaires que dans les monocultures étrangères. En forêt, leur usage est même interdit. Enfin, les sapins suisses n'ont pas besoin d'être transportés sur de longues distances et ne passent pas non plus du temps dans des entrepôts frigorifiques très énergivores.

Quelque cinq cents agriculteurs et propriétaires forestiers de Suisse produisent des sapins de Noël sur des parcelles dédiées. Leur vente apporte un revenu annexe bienvenu. Quant aux jeunes sapins pris en forêt, ils proviennent de coupes d'éclaircies ou de peuplements situés sous des lignes électriques et leur prélèvement ne nuit donc pas au développement naturel de la forêt. Nous pouvons donc acheter des arbres de Noël suisses en toute bonne conscience: la ressource est abondante et c'est un produit naturel obtenu de façon durable. N'est-il pas sympathique de savoir que notre sapin de Noël a grandi tout près de chez nous? Cerise sur le gâteau, il est fraîchement coupé et reste donc beau plus longtemps.

### **Conseils pour faire durer votre sapin de Noël**

- En attendant Noël, laisser le sapin dans son filet et l'entreposer à l'air libre, le pied dans un seau d'eau.
- Pour monter le sapin, utiliser un support avec un réservoir à eau. Ne pas appointir ni écorcer le pied. De cette façon, les vaisseaux situés sous l'écorce peuvent absorber plus d'eau et le sapin reste frais plus longtemps.
- Dans une pièce chauffée, un sapin de Noël perd jusqu'à un litre d'eau par jour par évaporation. Remplir donc régulièrement le récipient.
- Humidifier le feuillage chaque jour avec un vaporisateur pour le garder frais plus longtemps. Employer de l'eau distillée pour éviter les taches de calcaire sur les décorations.

**Trouver un vendeur près de chez soi** : L'idéal est de trouver un arbre de Noël produit dans votre propre commune. Sur le site de **ForêtSuisse**, l'association des propriétaires forestiers ([www.foretsuisse.ch/la-foret-suisse/informations/agenda](http://www.foretsuisse.ch/la-foret-suisse/informations/agenda)), vous trouverez les coordonnées des exploitants qui proposent des arbres de Noël suisses en vente directe. [Le site de la Communauté d'intérêt IG Suisse Christbaum](#) contient une liste des producteurs affiliés ([www.suisse-christbaum.ch/mitglieder/](http://www.suisse-christbaum.ch/mitglieder/)) et, pour les germanophones, un [lexique illustré des variétés courantes de sapins de Noël](#). Par ailleurs, la plupart des grands distributeurs vendent aussi des sapins indigènes. La provenance suisse est signalée par différents labels, notamment celui de l'«IG Suisse Christbaum» ou le «Certificat d'origine bois Suisse». Sinon, renseignez-vous auprès des vendeurs.



*Les sapins de Noël de la région sont frais et leur culture est écologique. Les sapins importés gaspillent énormément d'énergie pour leur transport et pour leur entreposage dans des halles frigorifiques.* Dessin: Silvan Wegmann

## Jet d'eau en 1902



*Le conseil communal a voté samedi 19 novembre 1902, sans discussion, conformément aux propositions de la municipalité, une subvention de 80 francs au chemin de fer Bière-Apples-Morges pour assurer son exploitation en 1903.*

*Il a autorisé la municipalité à passer avec la Société des lacs de Joux et d'Orbe un acte de concession pour le passage des conduites électriques et à se fournir auprès d'elles de l'électricité nécessaire à l'éclairage du village de L'Isle, y compris le hameau de Villars-Bozon, et pour une lampe aux Mouses, cela pour le terme de cinquante années, pour autant que la commune ne se servira pas d'un autre mode d'éclairage que l'électricité.*

*Il a également autorisé la commune à construire un jet d'eau au milieu du bassin de la Venoge, en profitant du fait que les travaux de correction de la rivière permettent de travailler dans son lit, momentanément desséché.*

*(Texte : Gazette de Lausanne du 02.12.1902)*

## Une histoire de La Coudre

Le dernier tisserand du village, Albert Cloux dit *Cabé* était installé dans la vieille boutique de la maison qui appartient maintenant à Michel Freymond. Dans ses vieux jours, *Cabé* habitait la maison qui fut plus tard à Albert Guignard.

Un jour, il lui arriva une mésaventure alors qu'il soignait son cochon ; celui-ci sortit et se sauva au lieu-dit *Les Chambres*. Le pauvre *Cabé* criait par le village : *Cette sale bête de cochon, il m'a passé entre les jambes et il a foutu le camp aux « Chambres » !*

Des hommes lui prêtèrent main-forte, mais en vain. Après plusieurs jours de chasse, on porta à manger au cochon dans une auge près du bois et quand, affamé, il s'approcha pour manger, on le prit au lasso et on le rendit à son propriétaire.

Pour éviter une nouvelle escapade, le lendemain, la pauvre bête passait de vie à trépas.

## Onn' histoire de pè La Câodra

Lo derraî tessot dâo velâdzo, Albè Cloux, dit *Cabé*, l'îre installâ dein la vîlya bouteca de la maison que l'è âo dzor de vouâi à Metsî Freymond. Mâ, su l'âdzo, demorâve dein l'ottô yô lodzera pllie tâ Albè Guignard.

On yâdzo, lâi è arrevâ onna mèsaveintoûra tandu que forradzîve son caïon ; la bîta saillîve dâo boïton et traçîve tant qu'à la cotse qu'on lâi de *Les Chambres*. Lo pouïro *Cabé* bouâilâve pè lo velâdzo : *Sta pouta bîta de caïon m'è passâ eintro lè piaute, et l'a fotu lo camp âi « Tsambre » !* Dâi z'hommo, lè vesin vegnu l'aidyî à lo ramenâ n'ant rein trovâ. Adan, aprî quauque dzo de tsasse, adî bredoulye, on portâve à medzî âo caïon dein onn'audzo à reinda lo bou. Affamâ, affautî, noûtron poué s'approutsîve po rupâ ; on lo yettâve tot tsaud avoué on niâoton-feleint (nœud-coulant) et on lo ramenâve à son propriétéro.

Po eimpètsî onna novall'escapada, vo peïnso bin, lo leindeman, la poura bîta l'a îtâ ètertiâ et mazalâie bounadrâi po fére boutserî !

Tiré de *L'historique du Hameau de la Coudre (1583-1983)*

Texte français de Roland Rochat

Traduction patois et dessins, M. Freymond



**« Lé Rebiâco dâo Veyron », petit groupe de patoisants animé à quinzaine par Michel Freymond, accueille volontiers toute personne intéressée !  
tél. 021 864 52 01.**

## **Avis à la jeune population**

Tu finis l'école cette année et as 16 ans révolu ? Tu désires faire la fête avec un bon groupe d'amis et organiser de temps à autre des manifestations.

Alors tu es la/le bienvenu-e dans la société de la Jeunesse de L'Isle !

La prochaine assemblée se fera dans le courant du mois de février 2019. Si tu as l'envie d'y venir pour te présenter, n'hésites pas à t'annoncer auprès du Président, Tony Hostettler, au 078 900.10.52 afin de t'accueillir comme il se doit.

## **Avis à la population entière**

De plus, nous nous baladerons dans le village, accompagnés de nos tambours, du 29 décembre 2018 au 2 janvier 2019 afin de célébrer la nouvelle année. Comme les précédentes fois, c'est avec plaisir que nous nous arrêtons aux habitations, qui nous ouvrent leurs portes, afin d'y jouer quelques morceaux et de boire le verre de l'amitié. Notre tirelire sera également de la partie pour les plus généreux.

Et puis, pour bien commencer la nouvelle année, notre traditionnelle mise, appelée également « petit-nouvel an », aura lieu le samedi 5 janvier dès 19h00 à la grande salle de L'Isle afin de partager un moment de convivialité autour d'un plat de pâtes servi avec diverses sauces faites par nos soins pour ensuite procéder à la mise des objets que nous avons reçus lors de notre virée de cinq jours.

Tout en nous réjouissant par avance de vous rencontrer lors de ces prochains événements.

Avec nos cordiales salutations.

Amitié,

La Jeunesse de L'Isle



**Vert un Monde fête sa première année d'activité : pleins de beaux souvenirs et de riches échanges, merci !**

Pause hivernale pour le jardin, mais d'autres projets sont en cours :

- **Lundi 3 décembre 2018 de 19h30 à 20h30 à la grande salle : Conférence « Comment réduire la taille de sa poubelle en s'amusant »**

Gaspiller, ça veut dire quoi ? Les petits gestes suffisent-ils ? Par quoi et par où commencer ? C'est ces questions que Valérie Sandoz, Ambassadrice ZeroWaste Switzerland, va aborder.

Entrée gratuite, apéritif offert, collecte.

- **Dimanche 9 février 2019 au caveau du Château : Vide-dressing**

L'objectif est de sensibiliser les gens au recyclage des vêtements. C'est aussi l'occasion parfaite pour faire du tri et de la place dans vos armoires pour commencer la nouvelle année !

Vert un Monde recherche des vendeurs. Si vous êtes intéressé-e-s à participer, contactez-nous par email sur [vert.un.monde@gmail.com](mailto:vert.un.monde@gmail.com) ou sur Facebook « Vert un Monde ».

**Appel aux dons :** Pour un jardin encore plus verdoyant l'année prochaine, nous sommes également à la recherche de graines de toutes sortes ! Si vous voulez faire un don, une boîte sera placée au jardin.

En nous réjouissant de vous voir bientôt, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année à tous.

Vert un Monde



Conférence sur la réduction  
des déchets et du gaspillage

**RÉDUIRE LA TAILLE DE SA  
POUBELLE EN S'AMUSANT!**

**Lundi 3 décembre 2018**

19h30 - 20h30  
Salle Polyvalente  
Rue du Moulin 1, 1148 L'Isle  
Entrée gratuite, apéritif offert.  
Collecte.

**ZERO WASTE**  
SWITZERLAND

Inscriptions conseillées sur  
[www.zerowasteswitzerland.ch](http://www.zerowasteswitzerland.ch)

Vert Un Monde 

## ***La rubrique de notre Syndique***

Chères et chers habitantes et habitants de notre commune,

Déjà l'année 2018 touche à sa fin. La nature se poudre de blanc. Noël approche à grands pas.

Vite, le temps presse, tant de choses sont encore à régler. Allons-nous y parvenir ?

Pourtant, nous le savons, 2019 nous apportera ses moments de joie et de peine, ses rêves et ses désillusions, son lot de projets et enfin du temps pour accomplir notre travail. Ainsi, votre municipalité poursuivra sa tâche avec enthousiasme et dans la continuité, afin de mener à bien le mandat confié.

Au nom de la municipalité et du personnel communal, je vous souhaite de lumineuses fêtes et une belle et heureuse année 2019 !

**Anne-Lise Rime, Syndique**



### **ADMINISTRATION : FERMETURE DURANT LES FETES**

Les bureaux de l'administration communale seront fermés dès le **vendredi 21 décembre 2018 à midi au lundi 7 janvier 2019 à 9 h 00.**

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

29 novembre et 1er décembre	Jardilisle confection de couronnes de l'Avent
3 décembre 2018	Vert un monde : Conférence « Comment réduire la taille de sa poubelle en s'amusant » à la grande salle
13 décembre 2018	Automne d'Or : repas de Noël
18 décembre 2018	Noël villageois au Château
5 janvier 2019	Mise de la Jeunesse
17 janvier 2019	Automne d'Or : loto – galette des rois
24 janvier 2019	Automne d'Or : intercommunale à Mont-la-Ville
9 février 2019	Vert un monde : vide dressing au caveau du Château
21 février 2019	Automne d'Or : cinéma
14 mars 2019	Automne d'Or : fondue chinoise



Prochaine parution du L'Isle info mars 2019



## NUMEROS UTILES

### Services

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Agence d'assurances sociales	021 804 98 70
Cartes CFF, Apples	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 01 1291
ECA	058 721 24 20
Etablissement scolaire	021 557 85 75
Etat civil	021 557 07 07
Garde forestier, Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Hôpital de St-Loup	021 866 51 11
Inspecteur forestier, Jan-Matti Keller	079 704 29 31
Justice de paix	021 557 94 00
Médecin au village	021 864 58 62
Office des poursuites	021 557 90 46
Office d'impôt du district	021 557 93 00
ORP, chômage	021 557 92 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Registre foncier	021 557 18 35